



**SiV**



## SALON INFO-VÉLO

28.02 → 01.03 / 2020

Terminal de croisières • Port de Québec

35<sup>ième</sup> ÉDITION

### NOUVEAUTÉS

- . Cocktail de l'industrie
- . Pumptrack intérieure
- . Défis amicaux
- . Lounge avec bière en fût
- . Présentation de films de vélo de montagne en continu
- . Section vélo de montagne

**Le rendez-vous annuel  
des passionnés de vélo à Québec**

# SIV



## SALON INFO-VÉLO

La **35<sup>ème</sup> édition** du **Salon Info-Vélo** se tiendra du **vendredi 28 février** au **dimanche 1<sup>er</sup> mars 2020** au **Terminal de croisières** du Port de Québec.



84, rue Dalhousie  
Québec (Québec) G1K 4C4

Il n'y a pas meilleur endroit pour lancer votre saison estivale 2020 que le SALON INFO-VÉLO. Sur place, les plus grandes marques, les nouveaux produits et de nombreuses suggestions pour meubler les activités sur deux roues.

### NOUVEAUTÉS CETTE ANNÉE

#### Cocktail de l'industrie



Cocktail permettant de renouer avec vos pairs, de faire de nouvelles rencontres et d'échanger entre passionnés.

Détails à venir / Gratuit / Places limitées

#### Section vélo de montagne (MTB)

Une section de la salle sera dédiée au vélo de montagne. Vous la retrouverez en bleu sur le plan en page 4.

- . Cette section sera consacrée (mais pas exclusivement) aux détaillants, fabricants, accessoires, spécialistes, centres de vélo de montagne, etc. À son choix, un exposant pourrait y avoir un emplacement consacré au MTB en plus de son espace dans le salon. Il est évidemment possible d'avoir un espace seulement dans la section MTB.
- . Pumptrack intérieure permettant d'essayer des vélos de montagne
- . Défis amicaux pour les visiteurs
- . Présentation de films de vélo de montagne en continu (en collaboration avec le Festival du film de vélo de montagne du Québec)
- . Lounge avec bière en fût



**Profitez du Salon pour présenter vos produits ou vos services à une clientèle ciblée et intéressée.**

### SUR PLACE

- 🌀 Vélos de route
- 🌀 Vélos de montagne
- 🌀 Vélos de descente
- 🌀 Vélos hybrides
- 🌀 Vélos électriques
- 🌀 Vélos urbains
- 🌀 Vélos de cyclocross
- 🌀 Vélos de triathlon
- 🌀 BMX
- 🌀 Vêtements et accessoires
- 🌀 Rangement
- 🌀 Randonnées
- 🌀 Voyages, aventures, escapades
- 🌀 Spécialistes du positionnement
- 🌀 Spécialistes de la santé
- 🌀 Événements sportifs
- 🌀 Et plus encore...

**Le Salon Info-Vélo est une présentation de MORDICUS**



# Venez y lancer votre saison estivale !

## LE SALON INFO-VÉLO C'EST :

- . Une clientèle de **sportifs intéressés** qui se déplacent spécifiquement pour venir vous rencontrer;
- . Une liste d'exposants triés sur le volet afin de présenter un **événement de qualité** ralliant toute l'industrie du sport et des loisirs sur deux roues;
- . À la toute fin de la saison hivernale, au moment où les consommateurs prennent leur **décision pour la saison estivale** ;
- . Un **investissement minime** vous permettant de **faire connaître ce que vous offrez** à des milliers de clients potentiels en 3 jours seulement.



## PROMOTION DE L'ÉVÉNEMENT

- . Campagne importante sur les principaux médias sociaux
- . Sites Internet des exposants
- . Envois d'infolettres aux 14 000 abonnés du Salon Info-Vélo
- . Site Internet du Salon
- . Médias traditionnels
  - Télé
  - Radio
  - Journaux
- . Relations de presse
- . Affichage dans les commerces

## PERMETTEZ À VOS CLIENTS D'ESSAYER AVANT D'ACHETER !

Participez aux **Journées démos** qui se tiendront en 2020.



**FATBIKE**  
12 janvier 2020  
Empire 47, Lac-Delage



**VÉLO**  
Juin et septembre 2020  
Empire 47, Lac-Delage

**Plus de détails vous seront communiqués bientôt.**

[www.journeedemos.com](http://www.journeedemos.com)



# GRILLE DE TARIFICATION

## EMPLACEMENTS

| DIMENSIONS | PRIX       |
|------------|------------|
| 10 x 10    | 675,00\$   |
| 10 x 20    | 1 240,00\$ |
| 10 x 30    | 1 785,00\$ |
| 10 x 40    | 2 280,00\$ |
| 10 x 50    | 2 725,00\$ |
| 10 x 60    | 3 120,00\$ |
| 20 x 20    | 2 395,00\$ |
| 20 x 40    | 3 995,00\$ |

**D'AUTRES COMBINAISONS SONT POSSIBLES. VEUILLEZ NOUS CONTACTER AU BESOIN.**

## SERVICES ET MATÉRIEL

| SERVICES + MATÉRIEL                     | PRIX     |
|---|----------|
| Prise électrique                        | 115,00\$ |
| Table rectangulaire 6'                  | 15,00\$  |
| Nappe de table                          | 20,00\$  |
| Jupe de table                           | 25,00\$  |
| Chaise                                  | 15,00\$  |
| Comptoir PVC blanc<br>(1m x 0,5m x 42") | 145,00\$ |
| Rideau noir 8' (mur de fond)            | 90,00\$  |
| Rideau noir 3' (mur de côté)            | 90,00\$  |

**VOUS AVEZ JUSQU'AU 21 FÉVRIER POUR COMMANDER LES SERVICES ET LE MATÉRIEL.**

**POUR TOUTE AUTRE DEMANDE DE MATÉRIEL, VEUILLEZ CONTACTER :**



**Tessier Services d'Exposition**  
 Marie-Élaine Dufour  
 418 524-1888 / 1 800 760-9488  
[marie-elaine@brunotessier.com](mailto:marie-elaine@brunotessier.com)

## HORAIRE DU SALON

|                  | Jeudi<br>27 février | Vendredi<br>28 février | Samedi<br>29 février | Dimanche<br>1 <sup>er</sup> mars |
|------------------|---------------------|------------------------|----------------------|----------------------------------|
| <b>Montage</b>   | 8h00 à 17h00        | 8h00 à 11h00           |                      |                                  |
| <b>Ouverture</b> |                     | Midi à 21h00           | 9h30 à 17h00         | 9h30 à 16h00                     |
| <b>Démontage</b> |                     |                        |                      | 16h00 à 22h00                    |

Nom de l'organisation : \_\_\_\_\_

Personne ressource : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Site Internet : \_\_\_\_\_

Personne contact lors de l'événement : \_\_\_\_\_

Cellulaire : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

## STAND

1er choix : # \_\_\_\_\_ 2e choix : # \_\_\_\_\_ 3e choix : # \_\_\_\_\_

Même que 2019 / Près de : \_\_\_\_\_

*L'attribution des emplacements se fera selon les disponibilités et la date de réception de la réservation.*

| ✓                        | EMPLACEMENT |            | #                        | SERVICES + MATÉRIEL |          |
|--------------------------|-------------|------------|--------------------------|---------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> | 10 x 10     | 675,00\$   | <input type="checkbox"/> | Prise électrique    | 115,00\$ |
| <input type="checkbox"/> | 10 x 20     | 1 240,00\$ | <input type="checkbox"/> | Table rect. 6'      | 15,00\$  |
| <input type="checkbox"/> | 10 x 30     | 1 785,00\$ | <input type="checkbox"/> | Nappe de table      | 20,00\$  |
| <input type="checkbox"/> | 10 x 40     | 2 280,00\$ | <input type="checkbox"/> | Jupe de table       | 25,00\$  |
| <input type="checkbox"/> | 10 x 50     | 2 725,00\$ | <input type="checkbox"/> | Chaise              | 10,00\$  |
| <input type="checkbox"/> | 10 x 60     | 3 120,00\$ | <input type="checkbox"/> | Comptoir PVC blanc  | 145,00\$ |
| <input type="checkbox"/> | 20 x 20     | 2 395,00\$ | <input type="checkbox"/> | Rideau noir 8'      | 90,00\$  |
| <input type="checkbox"/> | 20 x 40     | 3 995,00\$ | <input type="checkbox"/> | Rideau noir 3'      | 90,00\$  |

(A) Total Emplacement : \_\_\_\_\_ \$ (B) Total Services + Matériel : \_\_\_\_\_ \$

(A) + (B) : \_\_\_\_\_ \$ TPS (5%) : \_\_\_\_\_ \$

TVQ (9,975%) : \_\_\_\_\_ \$

**TOTAL** \_\_\_\_\_ \$

# PAIEMENT

Un **premier versement de 50%** du coût total de votre réservation sera requis afin de confirmer votre réservation. L'autre 50% est requis avant le 1er février 2020.

Paiement par chèque  
à l'ordre de GROUPE MORDICUS INC.

*Le paiement complet devra être effectué  
avant l'ouverture du Salon.*

Paiement par carte de crédit

Numéro de la carte

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Nom figurant sur la carte

Date d'expiration

|    |  |      |  |
|----|--|------|--|
|    |  |      |  |
| MM |  | AAAA |  |

Code de sécurité

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|  |  |  |  |
|--|--|--|--|

Code postal associé à la carte

Paiement par dépôt direct

Transit : 10681 / Compte : 0012824 / Institution : 006 (Banque Nationale) / Code SWIFT : BNDCCAMMINT

Merci de confirmer le dépôt direct par courriel à [christian@mordicus.com](mailto:christian@mordicus.com)

# MONTAGE

Temps approximatif d'installation du stand : \_\_\_\_\_

Journée de montage :  Jeudi (8h à 17h)  Vendredi (8h à 11h)

Heure d'arrivée approximative : \_\_\_\_\_

Besoins particuliers :

Marques présentes :

|       |       |
|-------|-------|
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |
| _____ | _____ |

Je confirme avoir pris connaissance des pages « Termes et conditions » et j'en accepte les termes et conditions stipulés.

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Veillez retourner le formulaire  
complété par courriel à  
[christian@mordicus.com](mailto:christian@mordicus.com).

**POUR TOUTE QUESTION RELATIVE À L'ÉVÉNEMENT**  
Christian Rodrigue  
418 271-5609 [christian@mordicus.com](mailto:christian@mordicus.com)

## **TOUT EXPOSANT DOIT ACCEPTER LES TERMES ET LES CONDITIONS QUI SUIVENT AFIN D'ASSURER LA QUALITÉ DU DÉROULEMENT DU SALON.**

### **RÉSERVATION D'UN ESPACE**

La réservation sera garantie lorsque Mordicus aura reçu le formulaire de réservation complété et le premier versement. Mordicus se réserve le droit, à sa seule discrétion, sans indemnité payable à l'exposant ou responsabilité à encourir envers l'exposant, de changer ou de modifier les plans et la disposition de l'événement en général, les emplacements des exposants et locataires et l'espace loué par l'exposant.

Mordicus se réserve le droit, à sa seule discrétion et sans indemnité payable à l'exposant, de reporter l'événement, de changer la date, les lieux et la durée de l'événement.

Mordicus se réserve le droit également, à sa seule discrétion, d'annuler, en totalité ou en partie, l'événement en raison de force majeure ou du fait du propriétaire de l'immeuble où doit se tenir l'événement auxquels cas Mordicus sera entièrement libérée de ses obligations à l'égard de l'exposant sous réserve de ce qui suit. L'exposant n'aura alors droit qu'à la restitution des sommes versées à Mordicus aux termes du présent contrat à titre de loyer pour l'espace ou les espaces loués.

### **ANNULATION DE L'ENTENTE**

Aucune somme payée ou payable par l'exposant en vertu du présent contrat ne lui sera remboursée si l'exposant n'utilise pas l'espace réservé. Mordicus se réserve le droit de refuser, lors de l'événement, un exposant qui n'a pas acquitté la totalité du paiement de l'emplacement.

### **RISQUE**

Tous les biens utilisés ou exposés sont au risque de l'exposant et Mordicus n'assume aucune responsabilité quant à la sécurité des objets exposés en cas de vol, de feu, d'accidents ou d'autres événements, quels qu'ils soient, ni en cas de blessures corporelles ou de dommages à des biens ou à des personnes causés par les activités de l'exposant. L'exposant reconnaît et convient que Mordicus n'assume aucune responsabilité quant aux déclarations ou garanties données par l'exposant au public relativement à ses produits ou services ou quant aux opérations ou contrats intervenus entre l'exposant et le public ou quant aux pertes ou dommages découlant de ceux-ci.

### **VENTE**

Le Salon se veut avant tout informatif. **La vente y est interdite.**

### **PRÉSENCE DANS LE STAND**

L'exposant doit assurer la présence d'au moins une personne dans le stand durant les heures d'ouverture du Salon.



## ESPACE ALLOUÉ

Les montages doivent être effectués afin d'assurer la meilleure visibilité possible pour l'ensemble des exposants.

Les étalages à l'intérieur des stands du Salon doivent avoir une hauteur maximale de 2,5 mètres (8 pieds), y compris les enseignes. Le stand, les appareils, les tables, comptoirs et autres matériaux d'exposition devront être conformes au plan de l'aire d'exposition et aux normes de sécurité et de protection des incendies.

L'utilisation de l'espace est strictement réservée à l'exposant, et celui-ci ne peut céder, en partie ou en totalité, toutes activités ou expositions ayant lieu dans l'espace loué à un tiers, ni permettre autrement la participation d'un tiers dans celui-ci sans obtenir l'autorisation écrite et expresse de Mordicus. Si l'exposant fait défaut d'utiliser la totalité de son espace à la satisfaction de Mordicus, cette dernière peut, en tout temps après l'heure d'ouverture de l'exposition, allouer tout espace vacant à tout autre exposant comme elle le juge approprié, à son entière discrétion pour le bénéfice de l'exposition. Mordicus se réserve le droit de déplacer l'espace loué contractuellement comme elle le juge approprié, à son entière discrétion, pour le bénéfice de l'exposition. L'exposant reconnaît en outre que Mordicus est partie à une convention d'occupation régissant l'utilisation et l'occupation du bâtiment par Mordicus et tous les exposants.

L'exposant convient d'être lié par les modalités, conditions et règlements énoncés dans une telle convention d'occupation.

## ASSURANCES

L'exposant s'engage à tenir Mordicus indemne de tous dommages, frais ou de toutes responsabilités envers une personne, quelle qu'elle soit, ou relativement à celle-ci, découlant de l'occupation de l'espace loué par l'exposant ou de toute chose relative à cette occupation ou aux activités de l'exposant, ses préposés représentants ou employés dans le cadre de cette occupation, que ces activités aient lieu dans l'espace loué, le bâtiment ou ailleurs.

L'exposant doit souscrire, avant le début de l'exposition, une assurance de responsabilité civile des entreprises comprenant une limite de garantie de non moins d'un million de dollars (1 000 000 \$) par sinistre et incluant une clause de recours entre co-assurés, et fournir un préavis de trente (30) jours à Mordicus en cas de résiliation de la police ou de changement important apporté à celle-ci. Mordicus sera désignée comme assuré additionnel pour toutes les activités découlant de la participation de l'exposant à l'exposition. Si l'exposant ne fournit pas de preuve d'assurance à Mordicus avant le Salon, il est présumé en détenir une

## GÉNÉRALITÉS

Aucune disposition du présent contrat ne peut être interprétée de façon à désigner l'exposant et Mordicus comme associés, co-entrepreneurs ou représentants l'un de l'autre. L'exposant déclare avoir lu et compris les règlements et reconnaît que cette demande et le contrat qui en résulte sont assujettis à ces règlements. Ce contrat et tout différend pouvant en découler devront être interprétés et régis conformément par les lois en vigueur dans la province de Québec. Pour les fins de l'application des présentes, les parties élisent domicile dans le district de Québec.